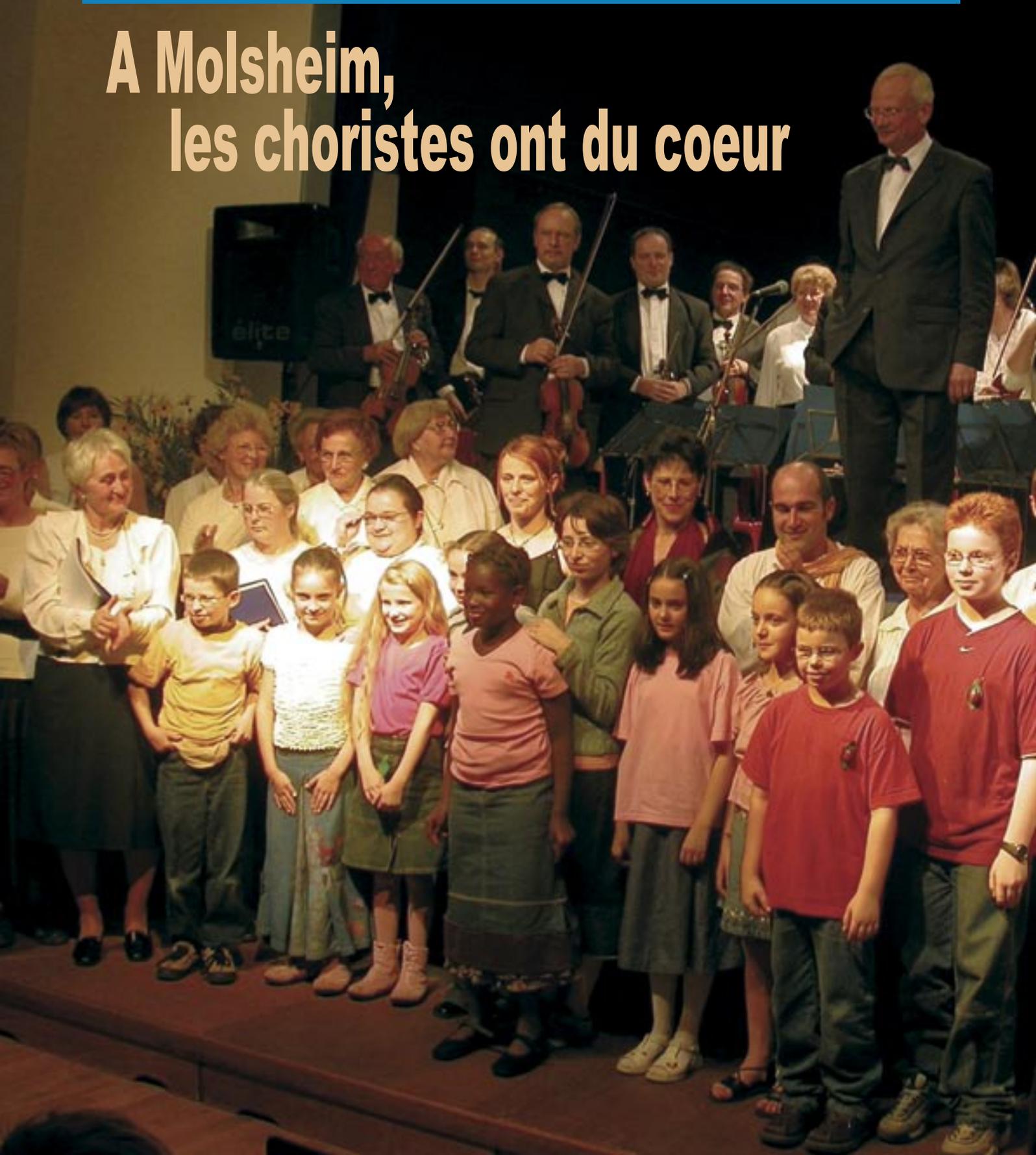


# LE MOLSHEMIEN

LE BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE MOLSHEIM - Numéro 37 - Printemps 2005

## A Molsheim, les choristes ont du coeur





## Au sommaire

### ECONOMIE

Société Hubler S.A  
pages 4 à 5

### CULTURE

Les Chorales de Molsheim  
pages 6 à 9

Entretien avec Pierre Nuss  
pages 10 à 11

### HISTOIRE

Portrait de Gérard Lehn  
pages 12 à 13

### SPORT

Le Badminton  
page 14

### ANIMATION

Le Ciné Jeunes  
page 15

### EDUCATION

La fraternité selon Claire & Caroline  
page 16

### DECOUVERTE

Le petit train  
page 17

### ENVIRONNEMENT

Le fleurissement de nos maisons  
page 18

### TRAVAUX

Bâtiments et voiries  
pages 19 à 21

### VIVRE ENSEMBLE

Le stationnement des personnes  
handicapées  
page 22

### INFOS VILLE

La population de Molsheim  
page 23

### ETAT CIVIL

Carnets blanc et rose  
page 23

En couverture, la Chorale les Kaffeibichle

Directeur de la Publication : Laurent FURST  
Comité de Rédaction : Jean DUBOIS, Laurent FURST,  
Chantal JEANPERT, Brigitte GREMMEL,  
Fernand MEHL, Catherine PETER, Jean SIMON,  
Jean-Michel WEBER, Grégory OSWALD  
Steve SCHEUER, Anne Catherine VAHIMANGUE  
Relecture : M. BARTHEL, A. LAURAN, A. KRIEGER  
et C. URWEILLER  
Coordination, photos et mise en page :  
Anne Catherine VAHIMANGUE  
Publicité & Impression :  
Chryss Imprimerie  
Dépôt Légal à parution



## Priorité au contournement

Circuler à Molsheim est devenu impossible à certaines heures.

L'embolie de notre ville a des explications multiples : Notre développement économique – Molsheim a gagné 1 000 emplois en quelques années –, l'arrivée de la RD 500 sur la Colonne de Dorlisheim

a accru le trafic de transit, le fort développement démographique de notre territoire et naturellement, la fermeture du passage à niveau.

Les Pouvoirs Publics ont souhaité, depuis une dizaine d'années, renforcer le développement du train. Cela est évidemment une excellente chose, ce moyen de transport étant plus sûr et moins polluant que l'utilisation intensive de la voiture. Toutefois, cela suppose une contrainte considérable pour notre ville.

Afin de mieux connaître le temps de fermeture du passage à niveau, la Ville a fait constater par huissier la réalité de la situation. Le résultat est édifiant : en une journée, le passage à niveau a connu 84 fermetures empêchant la circulation de s'écouler pendant 2 h 30. Evidemment, ces fermetures de barrières se concentrent aux heures de pointe entre 7 h et 8 h et surtout entre 17 h et 18 h 30, temps pendant lequel la circulation est interrompue pendant 30 minutes.

Face à cette situation, la Ville demande avec acharnement la dénivellation du passage à niveau, seule solution pour régler un problème datant de plusieurs décennies. Je souhaiterais préciser qu'au-delà de la question du temps et du confort, il en va aussi de la sécurité de l'ensemble de nos concitoyens, car ce passage à niveau est l'un des plus dangereux d'Alsace.

Le combat pour le passage à niveau sera un combat de long terme, comme l'est celui pour le contournement. Depuis 8 ans maintenant, la Ville se bat, elle le fait avec le soutien du Conseil Général pour que ce dossier puisse enfin voir le jour.

En ce début d'année, les signes positifs se multiplient. Le Président du Conseil Général a annoncé le début des travaux, les appels d'offres inhérents aux ouvrages hydrauliques ont été lancés, 6 millions d'Euros ont été inscrits au budget primitif du Conseil Général, enfin chaque semaine, avec une petite équipe, nous travaillons pour régler les dernières problématiques d'acquisitions foncières.

Plus que tout, j'espère voir démarrer ce chantier au courant de cette année, mais par expérience, je sais qu'il faut toujours être prudent jusqu'à la dernière minute tant le dossier est complexe et les difficultés nombreuses.

Le contournement, malgré la diversité des projets portés par la Ville, reste la priorité des priorités. Notre combat n'est pas terminé, mais il a désormais de très belles chances d'aboutir, c'est-à-dire de voir le chantier débiter.

Votre Maire,  
Laurent FURST

[ Société Hubler S.A ]

# L'accord parfait du bois et du métal

Située 9, rue Ernest Friederich, la société HUBLER SA, vit cachée et bienheureuse, « Petite à l'intérieur et grande à l'extérieur » selon la devise de son dirigeant, Jacques Hubler.

Installée à Molsheim depuis 1996, discrète, elle est pourtant un fleuron de la distribution de panneaux décoratifs à l'échelon national et l'un des leaders dans son domaine. Importateur exclusif pour la France des marques Alpi et Homapal, elle réalise un chiffre d'affaires d'environ 5 millions d'euros, en évolution constante depuis sa création, renforçant ainsi régulièrement sa part de marché. L'ensemble de ses gammes de panneaux concerne les professionnels de la décoration (prescripteurs et utilisateurs). Elle commercialise ses produits au travers d'un réseau de plus de 110 concessionnaires, répartis sur l'ensemble du territoire national, ainsi qu'à quelques gros fabricants industriels (tels que Mobalpa, Cuisines Schmidt ou des fabricants de portes, de cloisons...). C'est un marché difficile, la décoration intervient en fin de chantier sur des budgets bien entamés et pourtant cette société sait s'imposer en présentant des gammes de qualité, accordant parfaitement le bois et le métal, à des prix abordables.

Pour assurer son développement, HUBLER ne cesse de chercher et trouver des produits nouveaux et innovateurs qui plaisent, séduisent et se vendent.

Jacques Hubler est le fondateur de cette entreprise. Il est né à Paris, ses grands-parents paternels étaient vosgiens, son grand père exploitait une scierie. Son père, ingénieur, lui donnera un sage conseil : «Fais de la technique, si tu as le sens commercial, la réussite viendra d'elle-même». Il commence par obtenir un CAP d'affûteur-scieur à l'école du Bois de Luchon, puis fait l'Institut National du Bois à Paris, en même temps, il suit des cours au Conservatoire des

Arts et Métiers à Paris, où il obtient un certificat de mathématiques.

Dès l'âge de 14 ans, au travers de stages d'été dans plusieurs usines touchant le bois et ses dérivés, il n'a cessé d'œuvrer dans cette branche, ce qui lui a permis d'en découvrir autant les aspects humains que techniques.

En 1966, il trouve son premier emploi chez OBER, devient rapidement le responsable de la liaison entre les usines et les services financiers. Puis en 1968, met en place un laboratoire et crée OBERFLEX, le premier panneau de placage de bois naturel stratifié. Quinze ans plus tard, ce produit se vend à l'échelon international à hauteur de 9 millions d'euros par an et l'activité occupe plus de 100 salariés. L'usine est située à Bar Le Duc dans la Meuse, région économiquement fragilisée. La charge de travail qui lui incombe, liée en particulier à la difficulté d'y attirer des cadres, est de plus en plus lourde. En 1984, il décide de quitter le groupe souhaitant



Au dépôt, sont stockés dans un ordre parfait 13000 panneaux

Jacques Hubler, fondateur et dirigeant de la société, est assis à son bureau, entouré de ses fils, dont son fils aîné, Eric, directeur des ventes.



se diriger vers une activité moins pesante et s'installe en Alsace.

Il rencontre alors un industriel allemand, avec qui il créera deux sociétés : la société R + H, dont il revendra les parts quatre ans plus tard et la société HUBLER S.A., dont il détient aujourd'hui avec sa famille la totalité des parts.

Pour le compte de la société HUBLER, il deviendra conseiller auprès d'industriels étrangers et agent commercial d'usines étrangères, puis obtiendra la distribution exclusive des produits Alpi et Homapal. Actuellement reconnu des professionnels de la dé-

# etal

ciété Hubler SA avec à ses



dépôt d'une surface de 250 m<sup>2</sup> où peuvent être entreposés jusqu'à 13 000 panneaux dans un ordre parfait, selon une méthode moderne et rationnelle.

La volonté et l'énergie, dont fait preuve Jacques Hubler, imprègnent ses collaborateurs. Il règne dans cette entreprise le calme, l'organisation, de la rigueur et le sens du résultat, sans pour autant négliger la qualité des relations humaines. Tous ces ingrédients font la réussite de cette entreprise qui consacre, de plus, un budget annuel de 200 000 euros pour ses actions de communication. Grâce à ces bons résultats, cette entreprise a été classée en 2004 dans le supplément du Figaro Entreprises parmi les 1000 premières PME de France et la 34ème en Alsace.

Elle poursuit deux objectifs à court terme : agrandir ses bureaux en s'installant dans de nouveaux locaux de la zone industrielle de Molsheim, et surtout, faire du nom HUBLER une marque nationale.

Alors, les professionnels n'achèteront plus un panneau décoratif en bois ou en métal véritable, ils achèteront de «l'Hubler».

*Chantal JEANPERT*

coration, les produits HUBLER sont devenus une référence.

A Molsheim, l'entreprise occupe 10 personnes. Son fils aîné Eric, diplômé de l'IECS (Institut Européen du Commerce de Strasbourg) est actuellement directeur des ventes et manage une équipe de trois commerciaux itinérants. Trois assistantes commerciales chargées de l'administration des ventes, de l'administration comptable, de la gestion de l'échantillonnage et du fichier commercial entourent la Direction. Deux personnes se chargent de l'exploitation du stock et des expéditions dans un



*Sur ce panneau, le bois et le métal s'amalgament en parfaite harmonie.*

## [ Les huit chorales de Molsheim ]

# Molsheim, la Ville qui chante

Saviez-vous qu'à Molsheim nous avons le plaisir de dénombrer pas moins de huit chorales en activité ?

*Ce sont près de 300 personnes qui s'adonnent ainsi aux plaisirs de la pratique musicale d'ensemble dans les rangs de huit chorales :*

*la Chorale des enfants de l'Ecole Municipale de Musique et de Danse, les Kaffeble, le Chœur d'Hommes 1856, la Chorale A Cœur Joie Césarion, la Chorale Paroissiale Sainte-Cécile, le Groupe d'Animation Liturgique, la Chorale Moderato Cantabile et la Chorale de l'Amicale du 3ème Age.*

*De manière très complémentaire, les spécificités de chacune de ces chorales permettent de toucher toutes les générations de nos concitoyens, des plus jeunes aux plus âgés ; de proposer tous types de répertoires couvrant la plupart des styles et genres musicaux ; de participer à des projets artistiques diversifiés et motivants.*

*Toutes ces chorales ont le souci de partager leurs joies musicales avec leur public et contribuent à l'animation culturelle de notre Ville.*

*Dossier réalisé par Jean SIMON*

## La Chorale des enfants de l'Ecole Municipale de Musique et de Danse



La Chorale des Enfants de l'Ecole Municipale de Musique et de Danse fait partie intégrante des activités pédagogiques et artistiques développées par l'Ecole. Elle a pour objet de sensibiliser les jeunes élèves aux plaisirs d'une pratique musicale en groupe par un travail de la voix et par une initiation au chant choral. Il s'agit, de manière ludique, d'aborder des éléments de culture vocale et d'avoir le plaisir de mettre en œuvre des chants à 1 et 2 voix.

Cette approche permet à la fois à chacun d'acquérir des qualités musicales fondamentales (travail de l'oreille, mise en place, respiration...), et de donner le goût d'une pratique musicale d'ensemble en chorale ou en orchestre. A noter que la Chorale est ouverte à tous, sans obligation de suivre un autre cursus au sein de l'Ecole. Au-delà de treize ans, les choristes peuvent participer à la « Chorale des Ados » de l'Ecole de Musique de Mutzig.

Elle est confiée à deux professeurs, Blandine Buecher et René Rietzmann qui assure également l'accompagne-

ment au piano. Le répertoire est très éclectique, des chansons et comptines enfantines à des pièces classiques, en passant par la chanson française et des extraits de la musique du film « Les choristes », par exemple.

La Chorale participe à de nombreuses fêtes et animations à Molsheim (Chantons Noël sous le Sapin, Fête de la Musique, à l'Hôpital, etc.) et se produit dans le cadre des concerts des « Musiciens du Chœur ».

*Contact : Blandine Buecher, directrice de l'Ecole Municipale de Musique et de Danse – tél. 03 88 38 73 22.*

*Répétitions : le mercredi de 14h15 à 15h au Centre Socio-Culturel*



## La Chorale les Kaffebichle



La Chorale «les Kaffebichle» est née en 1993, à l'occasion du 1er « Noël d'Antan » organisé par le Comité des Fêtes de Molsheim.

Devant le succès remporté par le groupe d'enfants réunis autour d'Anne-Catherine Salomon, l'initiatrice et l'âme de ce projet, il est décidé de poursuivre l'aventure chorale. Les enfants sont enthousiastes, découvrent leur voix et le plaisir de chanter ensemble. L'originalité des Kaffebichle est d'utiliser le chant de manière ludique pour travailler les langues, notamment l'alsacien et l'allemand.

La chorale, présidée par Jean-Pierre Gross, est constituée d'une vingtaine de jeunes de 8 à 13 ans. Le répertoire, très varié, est basé sur des canons et des chœurs à 1 ou 2 voix. Le travail est réalisé au cours de stages proposés ponctuellement au cours de l'année et, depuis cette saison, par des répétitions hebdomadaires, sous la conduite d'Anne-Catherine

Salomon. A la rentrée, il est envisagé de mettre en place deux groupes de niveaux (maternelle – CP/ CE et CM-collège).

La chorale des «Kaffebichle» a déjà de nombreux concerts et animations à son actif : les « Noëls d'Antan », fêtes diverses, le concert inaugural de l'Espace Saint-Joseph au cours duquel elle a, entre autres, interprété une chanson extraite de la musique du film « les Choristes » .

Après son stage des 19 et 23 mars prochains, elle va se produire le 3 avril dans le cadre de la Fête du Café à Molsheim et donnera un concert le 27 mai en faveur d'une école du Mali, avec la participation de musiciens et de danseurs.

*Contact : Anne-Catherine Salomon, chef de chœur, 1 rue du Maréchal Foch – tél. 03 88 38 76 76*  
*Répétitions : le mardi de 17h30 à 18h45 à l'Espace Saint-Joseph*

## Chœur d'Hommes 1856 de Molsheim

Le Chœur d'Hommes 1856 de Molsheim est la plus ancienne formation chorale de la Ville.

Créé en 1856 sous l'impulsion de M. Sieffert, le Chœur compte alors 27 membres.

Dès 1857, il adhère à l'Association des Chorales d'Alsace, à laquelle il est toujours affilié. Après la 2<sup>ème</sup> Guerre mondiale, il se développe sous les présidences de Charles Zimmermann et d'André Iller, avec des chefs de chœur tels que Léon Loeb, Marcel Cramer, Joseph Burckel, Charles Bender, Joseph Muller, Gérard Hoffer et Christian Munch. C'est avec ce dernier que le Chœur fête son 140<sup>ème</sup> anniversaire en 1996 en interprétant, entre autres, la Messe en sol de Schubert.

Aujourd'hui, le Chœur d'Hommes est constitué de 53 membres, situés dans une tranche d'âge de 40 à 70 ans, tous passionnés de musique et de chant choral. Présidé par Bernard Guth, il est placé sous la direction de Dominique Wicker qui aborde, avec dynamisme, un répertoire très varié, des périodes romantique, classique et contemporaine, avec des œuvres profanes ou sacrées, ainsi que des pièces choisies du folklore.

Le Chœur d'Hommes se produit régulièrement à Molsheim, lors de son Concert annuel de février et à diverses occasions : animations liturgiques en l'Eglise Paroissiale, concerts/ animations à Noël et lors de la réception du Nouvel An.

Il est aussi invité à chanter à travers notre région et à la Cathédrale de Strasbourg.

*Contact : Jean-Marie Riehl, 3 rue Jules César à Molsheim – tél. 03 88 38 52 48*

*Répétitions : le mercredi, de 20h15 à 22h15, Ecole de la Monnaie à Molsheim.*

[Suite du dossier, pages suivantes ...]



## [ Les huit chorales de Molsheim, suite ... ]

## Chorale «A Cœur Joie Césarion»



La Chorale «A Cœur Joie Césarion» a été créée en 1952 par Marie-Anne Reibel de Rosheim.

C'est à cette dernière, et à César Geoffray, que l'on doit le lancement en Alsace du mouvement des chorales «A Cœur Joie». L'objectif de ce mouvement est défini par César Geoffray en ces termes : « La musique doit rassembler et unir les hommes pour chanter ensemble dans

la joie et l'amitié ». Au fil de ses 53 années d'existence, la Chorale Césarion a connu trois chefs de chœur : Marie-Anne Reibel, Jean-Claude Holicky et à l'heure actuelle Eric Holicky. L'activité musicale, dense, compte des concerts, des échanges internationaux, des participations à des festivals, à des fêtes...

Citons entre autres : Musique en Morvan en 1988, la tournée en Ré-

publique Tchèque en 1991, celle à Dresde et à Leipzig en 1995, puis celle dans la région lyonnaise en 1999, les fêtes du 50<sup>ème</sup> anniversaire en 2002 ...

Son répertoire, très étendu, aborde tous les genres musicaux, de la Renaissance au contemporain, du populaire à la variété, sans oublier le gospel, et lui permet de proposer des programmes adaptés aux circonstances et aux lieux.

C'est une chorale mixte laïque que préside Jean-Claude Comès. Ses quarante-deux membres sont des adultes de tous âges, que rassemble le plaisir de chanter ensemble. Elle est ouverte à tous et accessible sans audition d'entrée.

*Contact : Jean-Claude Comès, 54 rue de Rosheim à Griesheim-près-Molsheim – tél. 03 88 38 62 11*  
*Répétitions : le lundi de 20h30 à 22h30, à l'Ecole de la Monnaie à Molsheim*

## Chorale Paroissiale Sainte Cécile de Molsheim

C'est à la suite de l'initiative, prise en 1882 par l'Abbé Charles Hamm et Marie-Joseph Erb, de développer et de fédérer les ensembles de musique religieuse, que naît la Chorale Paroissiale de Molsheim. Dès 1891, celle-ci rejoint l'Union Sainte Cécile qui fédère l'ensemble des chorales religieuses de l'Archevêché de Strasbourg.

A l'origine exclusivement composée d'hommes, la Chorale paroissiale devient mixte au cours des années 1924-1925. En 1991, elle a le plaisir de fêter son centenaire lors d'une célébration présidée par le chanoine Grasser.

Présidée par Jean-Louis Koestel, la Chorale paroissiale est actuellement forte de 36 membres. Tous les âges s'y côtoient. Fidèle à sa mission première, elle anime les célébrations dominicales et rehausse par ses chants tous les offices religieux : mariages, baptêmes, enterrements...

Elle s'adonne aussi au répertoire profane. Durant de nombreuses années, elle a participé aux concerts et aux opérettes de l'Orchestre Philhar-



monique du Cercle Saint Georges. Récemment encore, elle s'est produite avec l'Orchestre lors de l'inauguration de l'Espace Saint-Joseph, rénové, en octobre 2004. Elle contribue à l'animation de fêtes, de la cérémonie des vœux du Nouvel An de la Municipalité...

Longtemps dirigée par Maurice Durand, la Chorale paroissiale chante à

l'heure actuelle sous la direction de Marie-Madeleine Joerger et Christophe Koch.

*Contact : Marie-Madeleine Joerger au 03 88 38 53 20, Jean-Louis Koestel au 03 88 38 28 81 ou Christophe Koch au 03 88 38 49 08*  
*Répétitions : le jeudi à 20h15, à l'Espace Saint-Joseph*

## Chorale «Moderato Cantabile»

La Chorale «Moderato Cantabile», présidée par Frédéric Karcher, est née de la fusion, en 1980, des deux chorales des paroisses protestantes de Dorlisheim et de Molsheim.

Cette initiative d'Henri Oury a permis à la fois de constituer la chorale protestante du secteur Molsheim-Dorlisheim vouée à l'animation liturgique des cultes, mais aussi, en accueillant dans ses rangs 40 choristes de toutes confessions, issus des environs proches ou plus lointains, de cultiver la spécificité d'un répertoire de musique sacrée (messes, psaumes, motets, ...), choisi parmi les œuvres du 15<sup>ème</sup> au 20<sup>ème</sup> siècle. Ainsi, outre sa mission d'animation liturgique, la Chorale se produit en



concert, sous la direction de ses deux chefs : Henri Oury et Lionel Haas. Au programme de sa prochaine prestation, donnée le 22 mai 2005, à 17h, en l'Eglise protestante de Dorlisheim, elle a inscrit des compositeurs français et allemands du 19<sup>ème</sup> siècle :

Mendelssohn, Schubert, Fauré, Gounod.

Contact : Henri Oury au 03 88 38 13 36 ou Lionel Haas au 03 88 38 86 06  
Répétitions : le jeudi, de 20h15 à 22h, salle de la Mairie à Dorlisheim

## Chorale de l'Amicale du 3ème Age de Molsheim



La Chorale fait partie des premières activités développées par l'Amicale du 3<sup>ème</sup> Age de Molsheim. C'est Marcel Cramer, fondateur de l'Amicale, qui l'a créée et dirigée à ses débuts. Aujourd'hui constituée de 24 membres et animée par Colet-

te Hachemi, la Chorale du 3<sup>ème</sup> Age rassemble des personnes âgées de 70 à 88 ans que motive le plaisir de se retrouver pour chanter en groupe et pour partager leurs joies musicales avec leur public. Tout au long de l'année, la Chorale se

produit de nombreuses fois en concerts ou pour animer des fêtes, des manifestations, des événements... Elle est régulièrement présente aux fêtes de Noël du 3<sup>ème</sup> Age de la Ville de Molsheim et de l'Hôpital. Son répertoire est varié. Elle a travaillé successivement avec Marcel Cramer, Joseph Muller, Marie-Madeleine Joerger et M. Meyer. Depuis septembre 2002, elle est dirigée par Chantal Guckert.

Contact : Colette Hachemi, 32 Allée Carl à Molsheim – tél. 03 88 38 13 95 ou Maurice Jost, Président de l'Amicale du 3<sup>ème</sup> Age, 46 rue de Saverne à Molsheim – tél. 03 88 38 23 10.  
Répétition : le lundi de 16h à 18h, tous les 15 jours, salle Saint-Vincent de Paul de l'Hôpital, à Molsheim

## Le Groupe d'Animation Liturgique (GAL)

Le Groupe d'Animation Liturgique (GAL) a été créé en 1988 au sein de la Paroisse catholique de Molsheim. C'est à l'origine une chorale de jeunes qui se consacre à un répertoire de chants liturgiques, dans le but d'animer offices et célébrations.

Complémentairement, s'est développée, au fil des années, l'aspiration à vivre des activités d'ordre spirituel : des week-ends de réflexion et de partage, des événements au sein de la Paroisse (tels que la Nuit de Veille proposée le 9 avril 2005), des actions de solidarité ( en lien avec Caritas-Secours Catholique)...

Le GAL, présidé par Gérard Denni, est majoritairement constitué de jeunes, entourés d'adultes de tous âges. Les 25 choristes, actuellement dirigés par Marc Gillmann, travaillent un ré-



pertoire d'animation liturgique (PH. Gambarelli, JP. Kempf, J. Akepsimas, M. Wackenheim,...). Le Groupe anime régulièrement les célébrations religieuses de la Paroisse de Molsheim, mais il intervient également dans d'autres paroisses, à l'Hôpital de Haute-pierre, au Centre de Rééducation Fonctionnelle Clémenceau, etc.

Contact : Gérard Denni, 12 rue Philippi à Molsheim – tél. 03 88 38 75 12 ou Marc Gillmann, 1 rue du Maréchal Foch à Mutzig.

Répétitions : le vendredi à 19h, chapelle du Presbytère catholique à Molsheim.

[ Entretien ]

# Pierre Nuss joue cartes sur table

Qui est Pierre NUSS ? Un premier indice. De la plume du romancier est né André Lanois. Après «Meurtre au Festirock» et «Meurtre au Notariat», dans «Un temps pour aimer et un temps pour haïr», le héros de Pierre Nuss nous entraîne une nouvelle fois sur la piste d'improbables meurtriers.



**Marié et père de trois enfants, le détective amateur André Lanois serait-il le double littéraire de l'auteur ? Réponses.**

**Vous habitez Molsheim. En êtes-vous natif ?**

Ma famille est originaire de Molsheim. Marc, René et André Nuss (mon arrière-grand-père, mon grand-père et mon père) se sont succédés dans leur entreprise de fabrication de limonade et de distribution de boissons qui a existé jusqu'au début des années quatre-vingt, avenue de la Gare. J'ai habité à Illkirch pendant neuf ans avant de revenir à Molsheim en 1995 pour m'installer dans la maison familiale.

**Que fait le romancier Pierre Nuss lorsqu'il n'écrit pas ?**

Eh bien, lorsqu'il n'écrit pas, il travaille comme tout le monde. J'enseigne dans une université privée américaine qui possède divers bureaux dans le monde, notamment à Strasbourg,

où elle souhaitait créer un enseignement de droit international – droit européen. J'ai été recruté pour cela. Je donne actuellement des cours, en anglais, sur le droit européen à des étudiants américains. Auparavant, j'ai enseigné à la faculté de droit de Strasbourg.

**Qu'est-ce qui amène un professeur de droit à écrire des polars ?**

L'amour de la lecture. Avant d'être écrivain, on est déjà lecteur. Quand j'étais plus jeune, je lisais énormément. Tout ce qui me tombait sous la main. Il y a une douzaine d'années, j'ai redécouvert particulièrement Agatha Christie et le roman policier. Cela m'a donné envie, à un certain moment, par défi, de savoir si j'étais capable d'écrire un polar, de pouvoir mener une énigme sur plusieurs pages. Très vite, j'ai trouvé le lieu où ça allait se passer. Je suis musicien et j'ai des amis qui font partie de l'organisation du Festirock de Mutzig. J'ai écrit une histoire qui s'appelle

«Meurtre au Festirock». Au début, il n'était pas prévu que cela devienne un livre. C'était tout simplement un écrit personnel. J'ai noirci vingt pages, puis cinquante et à la fin, il y en avait cent cinquante. Je l'ai montré à mes amis qui m'ont convaincu d'en faire un livre. Commencé en 2001, le roman est finalement sorti en juin 2002, à l'époque du festival, où j'ai pu le présenter.

**Exercice de style : et si vous deviez écrire le portrait de Pierre Nuss ?**

Je fais beaucoup de musique. Je suis assez éclectique. J'aime la lecture. J'aime bricoler. J'aime me balader en forêt. J'aime les voitures de sport, l'aéronautique et l'astronomie. Ce qui me caractérise, c'est le fait de toucher un peu à tout. C'est d'ailleurs utile quand on écrit, parce qu'on peut s'épancher sur divers pistes et domaines.

**On retrouve dans vos aventures l'atmosphère de ces petites villes anglaises où, sous une apparente tranquillité, se nouent et se dénouent passions et intrigues. Est-ce là un réel hasard ?**

Non, sûrement pas. C'est mon côté Agatha Christie à l'alsacienne. Je fais toujours se passer mes romans en Alsace. J'estime que la région est suffisamment riche du point de vue de la culture pour qu'on puisse y faire se dérouler des histoires intéressantes. Voire pour faire découvrir au lecteur des aspects méconnus de l'Alsace ou des spécificités culinaires, linguistiques, etc ... Ainsi dans « Meurtre au Notariat », j'évoque la particularité du notariat alsacien.

**Dans vos romans, le lecteur suit, pas à pas, une enquête mais découvre aussi l'Alsace et les Alsaciens ...**

Oui. Dans les personnages, dans le choix des noms inévitablement, dans des expressions d'alsacien que je reprends en expliquant en note ce que ça veut dire. C'est un peu ma

contribution à la culture régionale. Dans le troisième roman, je parle un peu des «guerres de religion» qui se sont déroulées en Alsace. C'est souvent du vécu que chaque Alsacien connaît dans sa famille. Là aussi, cela permet de rappeler cette originalité qui n'existe pas en vieille France.

### **Molsheim semble être la ville-théâtre de vos intrigues policières ?**

Elle le devient. Je suis en train d'écrire un quatrième polar où maintenant l'enquêteur s'établit à Molsheim. C'est beaucoup d'autobiographie. Comme le premier s'appelait «Meurtre au Festirock», je n'ai pas eu à spécifier que c'était à Mutzig. Dans le deuxième, j'ai situé l'action en Alsace, sans préciser le village. Dans le troisième, vraiment, j'ai voulu parler de ma ville. C'est flagrant. Tous les lieux pratiquement existent : le Zich, le Stierkopf, ... Derrière le « Le Saint-Georges» se cache un restaurant de la Place de l'Hôtel de ville. Maintenant, dans le quatrième, je cite plus volontiers les lieux. Auparavant, j'avais presque un peu des scrupules à dire où ça se passait. Pour le lecteur c'est plus facile de se raccrocher à du concret.

### **Page après page, on découvre un autre Molsheim. Un Molsheim plein de secrets. Fiction ou réalité ?**

Il y a une part de réalité. Les divers personnages, dans leur fonction, existent fatalement. Il y a le traditionnel notaire, le traditionnel médecin. Comme l'action a pour cadre la paroisse, on retrouve le pasteur, les membres du conseil presbytéral, le sacristain, etc ... Après on peut élargir. Un restaurateur, une buraliste, des amis, le commissaire qui n'arrive pas à dénouer l'intrigue. Mais à chaque fois, j'ai tenté de prendre le contrepied de ce qui existe.

### **Alors, André Lanois serait-il le double littéraire de Pierre Nuss ?**

Indéniablement. Les lecteurs vont chercher les ressemblances. Et en trouver ! Par exemple, le héros principal parle toujours de ses enfants. C'est vrai ce sont mes trois enfants. Le premier roman a été fait pour mon fils qui est guitariste, le deuxième pour ma fille aînée adolescente et le troisième pour ma petite dernière. Et puis l'enquêteur principal s'appelle Lanois et NUSS signifie en alsacien la noix ...

*Anne Catherine VAHIMANGUE*

## **Pierre Nuss**

### **«Un temps pour aimer, un temps pour haïr»**

*Cette fois, avec son dernier roman « Un temps pour aimer, un temps pour haïr », Pierre Nuss nous a vraiment gâtés.*



*« Un temps pour aimer, un temps pour haïr », verset 8 extrait du chapitre III de l'Éclésiaste, constitue le début et la fin, le commencement et l'achèvement, le pourquoi et le comment, le socle et la clef de voûte d'une intrigue policière où André Lanois se plonge à corps perdu (et le mot n'est pas de trop).*

*Dans notre petite ville, patrie du Pur-Sang, et surtout dans sa fort tranquille communauté protestante, personne ne s'attendait à cela. Certes, la délinquance avait atteint Molsheim, la petite comme la grande, entre les vols de deux-roues, les cambriolages et les attaques, à main armée ou pas, de commerces ou de banques ; mais personne n'aurait osé imaginer pareille hécatombe. Une ingambe et fortunée octogénaire, pilier de la paroisse et à qui personne ne songe à reprocher quoi que ce soit, le sacristain ensuite, certes volage, mais cette raison suffit-elle pour être ainsi sacrifié ? Car sacrifié est bien le mot qui convient. Apparemment par un illuminé, d'ailleurs.*

*Il n'est que de voir l'horreur de ces deux premiers crimes pour en être d'emblée persuadé. Et ce n'est que le début.*

*Exilé à quelques kilomètres de sa ville natale, André Lanois est resté fidèle à Molsheim ; il y revient pour une occasion particulière et profite du début du livre pour planter son décor : une des entrées de ville que les molshémiens reconnaîtront sans aucune difficulté, et quelques belles pages retraçant l'histoire religieuse*

*tumultueuse de la région et son aboutissement en ces deux espèces très singulières que constituent le catholique et le protestant alsaciens.*

*Détective amateur et par amitié dans les deux premiers romans (« Meurtre au Festirock » et « Meurtre au Notariat »), Lanois se professionnalise dans le troisième : en sus de l'enquête officielle sur ces deux meurtres, que lui confient ses amis du Conseil Presbytéral et qu'il mène bénévolement et parallèlement à celle de la police, il en diligente une autre ; pour celle-ci (que notre ami Lanois, incapable de résister - comme vous et moi - aux larmes d'une jolie fille, accepte à reculons), il se fait rémunérer, bien à contrecœur, alors que ses investigations ne lui ont demandé presque aucun effort. Les clefs de la « grande » enquête ont permis la résolution de la « petite », en quasi dilettante. Ah! ces clefs ! Du grand Pierre Nuss !*

*André Lanois m'énerve, je dois dire. M'énerve tellement qu'on a du mal à s'arracher du bouquin : toujours ces réflexions interrompues, ces expériences uniques qui se transforment en indices majeurs, avec, il faut bien le dire, une bonne dose de coups de chance parfois insensés ! Peut-être parce que certains protagonistes s'ingénient à mystifier le détective, le lecteur est mené en bateau, trimballé de doutes en certitudes inexplicables, au milieu de tranches de vie, ma foi fort ordinaires, même si elles s'insèrent dans le cadre extraordinaire de meurtres incompréhensibles jusqu'à ce que Lanois y mette son grain de sel. Le dialecte tient aussi une place primordiale dans la réflexion du détective. Lanois ne précise pas si son ami le Commissaire Koenig est dialectophone ; ce que je peux assurer, c'est que, sans l'alsacien, Koenig a le bec dans l'eau, dans cette affaire ! Pas à dire, comme tous les bons polars, ce livre doit être lu deux fois. D'abord parce qu'il regorge d'informations astucieusement distillées de manière à ce que le lecteur qui ne connaît pas l'Alsace se trouve à l'aise d'entrée de jeu et ne soit pas dépassé par les particularismes, de manière aussi à ce que l'Alsacien se sente vraiment chez lui, mais surtout parce que, une fois l'intrigue résolue, les connexions se font et que les indices laissés en suspens, au gré du vent et de l'horripilante stratégie intellectuelle d'André Lanois, prennent enfin leur sens et leur importance. Et vu d'en-haut, tout est si différent !*

*Dominique LANG*

[ A l'occasion de ses 75 ans ]

# Maître Gérard Lehn, ancien maire de Molsheim

Ancien notaire et député-maire, Gérard Lehn est une des personnalités locales les plus marquantes de la seconde moitié du XXe siècle.



Maître Gérard Lehn, député-maire de Molsheim de 1969 à 1971.

Cousin du général François-Joseph Lehn et parent de Jean-Marie Lehn, prix Nobel de Chimie, Maître Gérard Lehn est issu d'une vieille famille de Rosheim. Né le 24 février 1930 à Haguenau, il est le fils de Maurice Lehn et de Lucie Friederich, couple établi à Molsheim en 1937.

Elève à la *Hauptschule* de Molsheim sous l'Annexion, il poursuit ses études secondaires au collège d'Obernai après la Libération. Engagé dans le scoutisme, il devient chef de troupe de 1948 à 1950, et reconnaît volontiers le rôle essentiel exercé par cette « école de valeurs » sur sa personnalité.

## Une rencontre déterminante avec Henri Meck

Bachelier en 1948, il rencontre alors Henri Meck qui, au vu de son livret scolaire, lui conseille de continuer ses études. Dans le même temps, le député-maire de Molsheim lui propose de s'occuper de son courrier grâce

auquel Gérard Lehn prend goût à l'administration tout en se familiarisant avec les documents officiels.

Parallèlement, il étudie à la Faculté de Strasbourg où il obtient une licence de droit en juin 1951. Par la suite, il effectue son service militaire à l'École de Saint-Maixent (Deux-Sèvres), est appelé en Algérie, en 1956, et devient capitaine de réserve.

A partir de 1954, il effectue un stage chez Me Joseph Geny, notaire à Schiltigheim, et réussit son examen de notaire en 1957. Le 16 mai 1956, il épouse Marie Elisabeth Wiesmeyer, originaire de Geispolsheim, et de cette union naissent quatre enfants : Françoise (1957), Jean (1959), Suzanne (1961) et Pierre (1965).

## En 1966, il succède à Henri Meck comme député

En juillet 1960, il succède à Me Alfred Fritsch, notaire à Molsheim depuis 1946. Très apprécié par Henri Meck, Maître Lehn est sollicité pour devenir son suppléant en 1962 et se lance ainsi dans la vie politique.

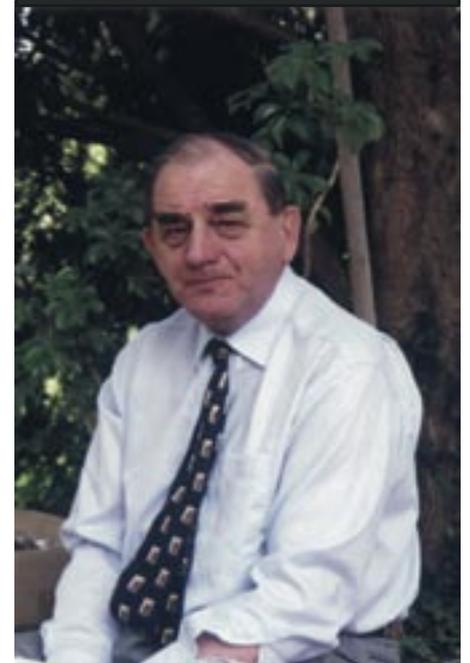
La disparition du député-maire le 25 décembre 1966 le conduit sur les bancs de l'Assemblée Nationale où il devient membre de la Commission des Affaires sociales, culturelles et familiales.

Attaché à la mémoire de son prédécesseur, il décide de rester en place et obtient l'investiture du parti gaulliste (M.R.P.). Le 5 mars 1967, il est réélu député dès le 1er tour, avec 54 % des voix, sous l'étiquette Union Démocratique pour la Ve République. Après les événements de mai 68 et la dissolution de l'Assemblée Nationale par De Gaulle, il est de nouveau réélu le 17 juin 1968, avec 67 % des suffrages.

Discret et réservé, Maître Lehn reconnaît volontiers que la politique

n'était pas sa « tasse de thé ». Sa vie de famille et le fonctionnement de son étude en ont souvent pâti, mais il s'est toujours plié aux obligations de cette vie publique qui lui a permis de côtoyer l'entourage du général De Gaulle, du président Pompidou ainsi que les Debré, Chaban-Delmas, Poncet. Toute une époque, en somme ! Membre du Conseil municipal de 1965 à 1995, Gérard Lehn est élu à la tête de la Municipalité, à la suite du décès de Joseph Hossenlopp. Il conserve son écharpe de maire pendant quinze mois, du 20 décembre 1969 au 27 mars 1971. Durant cette courte période, il lance le premier projet de rénovation de l'Hôtel de la Monnaie, soutient l'implantation de nouvelles entreprises dans la zone industrielle, favorise l'agrandissement de l'actuel Lycée Louis-Marchal, obtient le maintien et le développement des usines Bugatti qu'il fait visiter à Pierre Messmer, futur Premier Ministre.

Maître Lehn profite aujourd'hui d'une retraite bien méritée.





Laurent Furst, maire de Molsheim, entouré de ses prédécesseurs Gérard Lehn et Pierre Klingenfus, lors du 60e anniversaire de la Libération de la Ville (26 novembre 2004).  
Photo : Jean-Sébastien Kouzmin.

Par fidélité et par reconnaissance à Henri Meck, il garde son fauteuil de député mais, refusant de cumuler l'ensemble des mandats de son mentor, propose dès 1967 au Dr Louis Hickel de devenir conseiller général. Quatre ans plus tard, pour les mêmes raisons, il invite Pierre Klingenfus à lui succéder à la Mairie. Encouragé par ses amis, Maître Lehn se représente aux élections législatives de mars 1973 pour être finalement battu au

second tour par Jean-Marie Caro. Sur le plan professionnel, il poursuit sa carrière de notaire à Molsheim jusqu'en 1999, année où lui succède sa fille cadette, Suzanne de Damas, avec laquelle il avait été préalablement associé. Par ailleurs, il fut également membre de la Chambre des Notaires du Bas-Rhin, dont il assura la présidence de 1978 à 1980.

*Grégory OSWALD*

## Avis de recherche

Dans le cadre du 200ème anniversaire de l'installation des Etablissements COULAUX à Molsheim, le Musée de la Chartreuse envisage de réaliser une grande exposition qui pourrait avoir lieu fin 2005-début 2006.

Pour ce faire, nous recherchons actuellement différents modèles d'outils, de moulins à café, de catalogues ainsi que tous les documents qui pourraient permettre d'illustrer ce vaste thème.

Si vous possédez de tels objets, merci de bien vouloir vous manifester afin de nous permettre d'évoquer cette belle épopée industrielle dans les meilleures conditions.

### Renseignements :

**Grégory OSWALD**

**Musée de la Chartreuse**

**4, cour des Chartreux**

**67120 MOLSHEIM**

**Tél. 03 88 38 25 10**



[ Molsheim Olympic Club ]

# Le MOC et le badminton en pleine croissance

Le badminton est un sport de compétition ou de pratique loisir qui connaît un engouement spectaculaire depuis la création de la Fédération française en 1979.



La section Badminton du MOC compte de plus en plus de licenciés.

**A**vec une croissance du nombre de licenciés de l'ordre de 10% l'an, le badminton fait pâler d'envie les autres fédérations.

## Le badminton en bref

Sous un nom souvent écorché, «badminton» ou encore «badmington», on a longtemps considéré cette activité comme un simple jeu de plage. La plupart de ceux qui découvrent ce sport sont étonnés par l'engagement physique. En l'espace d'une heure, vous pouvez brûler entre 600 et 1 000 calories sur un court de badminton! En matière de stratégie, l'obsession du joueur de badminton est de balader son adversaire d'un bout à l'autre du terrain, de le pousser en fond de ligne et de le cueillir d'une pichenette au pied du filet. On est loin des ambiances de plage !!!

Le badminton aux jeux Olympiques A Munich, lors des jeux de 1972, le badminton fait son apparition en

démonstration. Quelques années plus tard, en 1988, les jeux de Séoul consacrent le badminton comme sport d'exhibition en vue d'une intégration au programme olympique. Celle-ci aura finalement lieu quatre ans plus tard, à Barcelone, en 1992.

Le MOC badminton en plein boum La progression nationale du nombre de licenciés se traduit également au niveau local puisque le MOC compte plus de 100 licenciés soit une progression de 30% par rapport à la saison écoulée. Bien évidemment, cette progression provient de l'effet badminton, mais aussi de la dynamique et du sérieux de ce club. L'on retrouve parmi les licenciés 1/3 de jeunes de 8 à 16 ans, 1/3 de joueurs loisirs et, le dernier tiers est composé de joueurs de compétition. L'encadrement des entraînements est assuré par un entraîneur fédéral ainsi que par des cadres du club. Son président, Yannick Joubaud, axe

la politique sportive de son club sur des bases saines qui font de ce club une entité conviviale et un acteur majeur du badminton dans la région. Yannick Joubaud martèle que le badminton est un sport convivial, accessible à tous et par tous.

**Les entraînements ont lieu au gymnase Atalante :**  
 - le mardi de 17h à 20h pour les jeunes  
 - le mardi de 20h à 22h, pour les adultes compétition  
 - le mercredi de 20h à 22h, pour les loisirs  
 - le dimanche matin, pour tous.

Si vous êtes tentés par le badminton, le club du Molsheim Olympic Club sera heureux de vous accueillir, que vous soyez débutant ou confirmé, compétiteur ou joueur de loisir, jeune ou moins jeune. Alors n'hésitez plus et à vos raquettes.....

Jean-Michel WEBER

[ Le Service Animation Jeunes ]

## En attendant le Multiplexe, un Ciné Jeunes à Molsheim ...

Créé sur l'initiative de Yvan et Philippe, animateurs du Service Animation Jeunes, le Ciné Jeunes devient le rendez-vous incontournable des cinéphiles de Molsheim.



*Tout juste âgés de 17 ans, Guillaume Keller et Jean-Baptiste Huck sont les deux projectionnistes du Ciné Jeunes.*

En octobre 2003, comme chaque année, Yvan et Philippe, les animateurs du Service Animation Jeunes de Molsheim, ont réuni les parents et les jeunes autour de la projection d'un diaporama sur les activités de l'été et de l'automne. Ce soir là, profitant de l'installation technique en place, une bande de copains qui se faisaient appelés les «Kakeuses», en a profité pour projeter à un groupe très restreint, une vidéo, dont ils étaient les auteurs. Calquant les pitreries des «Jackass», ils mettaient en scène une série de situations burlesques et drôles basées sur des chutes, des grimaces et pour y apporter une note locale, des répliques franco-alsaciennes. La formule était excellente, déclenchait des rires francs et continus. La mayonnaise

avait pris. Fin mai 2004, lors du week-end organisé par la FDMJC, intitulé «Qui veut gagner de la Culture», les «kakeuses» présenteront sur grand écran, dans une salle de cinéma, une nouvelle mise en scène de 15 minutes, réalisée dans les rues de Molsheim. Le succès encore une fois était de la partie. Ils n'en resteront pas là et très vite germe l'idée d'un cinéma de Quartier. Le lifting de l'Espace Saint Joseph est une opportunité. Les conditions de projection y seraient excellentes. Ils entament les démarches nécessaires pour trouver des financements et acquérir les compétences. Guillaume Keller et Jean Baptiste Huck effectueront un stage de projectionnistes à la CRCC (Coopérative Régionale du Cinéma Culturel) en

novembre 2004. La « première » a eu lieu le 21 janvier avec le film « Les indestructibles », 97 personnes assisteront à cette projection. Le film suivant « Les Dalton » enregistrera 137 entrées. Encore une fois, c'est un succès. Guillaume et Jean-Baptiste sont entourés de Jennifer, Chrystel, Mylène et Nicolas pour la mise en place des chaises, la vente des douceurs à l'entracte et le nettoyage de la salle. Une idée de projection en plein air pour les mois de juillet et d'août est en cours de réflexion. En attendant que chacun le note et se le dise : tous les troisièmes vendredis du mois, à l'Espace Saint Joseph, les jeunes de Molsheim, entourés de Philippe et d'Yvan, nos animateurs, vous proposent une séance de cinéma.

*Chantal JEANPERT*

[ Concours de poésie ]

# Du beau blé en herbe ...

Claire et Caroline Lemoine ont obtenu le 6<sup>ème</sup> prix du concours national de poésie organisé par «les Petits citoyens» sur le thème de la Fraternité, déclarée grande cause nationale 2004.

Incontestablement, à Molsheim, on aime la poésie. Pour preuve : après le concours de l'Image et du Verbe, organisé en septembre dernier par le Comité des Fêtes de la Ville, deux jeunes Molshémiennes se sont présentées, avec succès, à un concours national de poésie sur la fraternité (organisé par les petits citoyens), ouvert à tous les jeunes de France et de Navarre, âgés de 7 à 11 ans.

suite été rassemblées pour constituer une exposition itinérante sur le thème de la Fraternité. Celle-ci sera présentée du 18 au 29 avril prochain à la médiathèque de Molsheim. L'aventure poétique de Caroline et Claire a démarré par une annonce, parue dans le magazine « Mon Quotidien », à laquelle ces deux jeunes

*Une sœur, c'est comme une fleur  
Car ça a un cœur  
C'est aussi très sympa,  
Surtout quand son papa est là.*

*Un frère, c'est doux,  
Comme une feuille de bambou  
Le matin il sent bon,  
Et ça donne envie de jouer avec lui.*

*Caroline joue au piano,  
Elle fait des solos.  
Amélie joue de la flûte.  
Et elle fait tut, tut.  
Nicolas fait ses percussions.  
Il ressemble à un lion.  
Claire qui joue de la harpe et du violon.  
Elle fait des jolis sons.*

*Et tous ensemble  
on forme un orchestre.  
L'orchestre de la Fraternité.  
Si nos frères et sœurs n'existaient pas.  
Vraiment, la vie serait moins sympa.  
Caroline & Claire Lemoine*



Caroline et Claire Lemoine évoquent avec fierté, leurs petites frimousses pétillantes de bonheur, le parcours qui leur a permis d'obtenir le 6ème prix de ce concours. Une place d'autant plus méritoire, qu'ils n'étaient pas moins de 1000 candidats venus de toutes les régions de France à y participer. Parmi ceux-ci, les dix meilleurs ont été sélectionnés par un jury qui s'est réuni au Sénat, sous la présidence de Mme Raffarin. Les poésies de ces lauréats ont été lues et enregistrées par Pierre Arditi et Carlos. Des artistes peintres, notamment les peintres de la Bouche et du Pied (A.P.B.P), installés à Molsheim, se sont associés à cette aventure en illustrant sur des toiles chaque poésie. Ces œuvres ont en-

filles ont décidé de répondre en s'y inscrivant. Lorsqu'on leur demande ce qu'elles entendent par le thème «Fraternité», les deux soeurs répondent à l'unisson : **«la fraternité, c'est l'amitié et la solidarité qui unissent les personnes»**. En écrivant leur poème à quatre mains, Caroline, 8 ans, et Claire, 9 ans 1/2, ont prouvé qu'elles avaient très bien compris le sens du terme « Fraternité ». Chez les Lemoine, le père, la mère, leurs trois filles et le petit frère, au regard malicieux, sont tous des artistes. Dans leur cuisine, tout est prélude à la créativité. On aime à confectionner des objets...qui parfois se mangent (bredeles moulés en guirlande, fruits...)! Dans cette famille de musiciens, la musique occupe une place

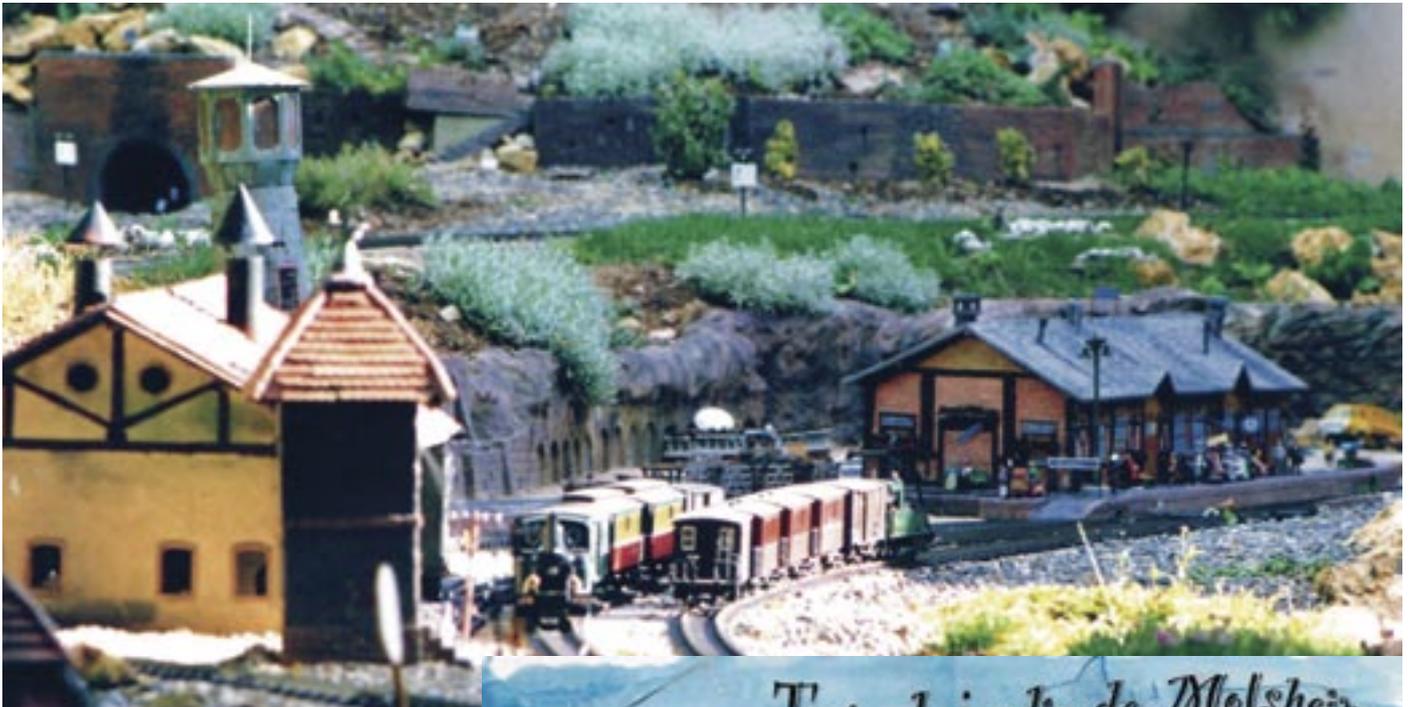
prépondérante. On y trouve toute une palette d'instruments : violon, percussion, accordéon, harpe, saxophone. On va d'émerveillement en émerveillement. Tout est un hymne à la passion et à l'originalité. Plus tard, Caroline souhaite s'engager dans une carrière médicale, tandis que Claire se destine à l'enseignement. Mais, avec un tel héritage, l'une et l'autre sauront cultiver leur âme d'artiste. Pointant le mur du doigt, Claire montre la guirlande colorée de la Fraternité réalisée par les six membres de la famille. Pour cette famille-là, on l'aura bien compris, le mot « Fraternité » a pris tout son sens depuis bien longtemps. Fasse que leur détermination à l'appliquer serve d'exemple à nombre d'entre nous. Qu'ils en soient ici remerciés par l'intermédiaire de Caroline et Claire, que l'on est fier de compter parmi nos concitoyens et que l'on félicite chaleureusement.

*Catherine PETER*

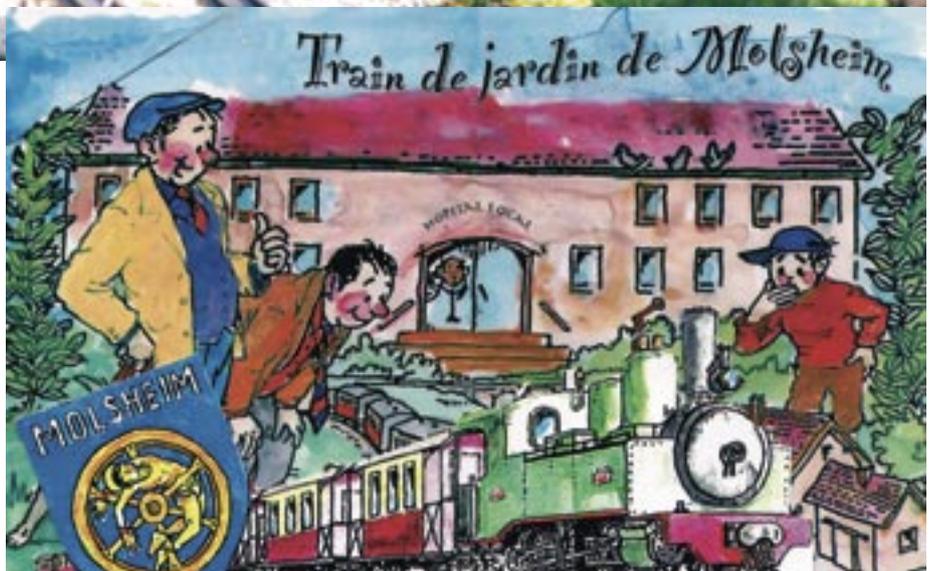
[ S'MOLSEMER BAHNELE ]

# Le train de Jardin de Molsheim

Il y a deux ans, un petit groupe de passionnés du chemin de fer a eu l'idée de reconstituer en grande partie l'ancienne ligne de chemin de fer reliant Molsheim à Saverne.



Une fois l'emplacement trouvé (dans la cour intérieure de l'Hôpital de Mosheim), l'équipe s'est attelée à la tâche et il faut avouer que l'ensemble présente déjà une fière allure. On trouve notamment sur le circuit quelques répliques de bâtiments existants ou ayant existé à l'époque de la traction vapeur : les anciennes gares de Kirchheim et de Molsheim, l'ancien moulin de Wasselonne, le viaduc d'Otterswiller et bien d'autres encore. Un travail considérable a déjà été réalisé en deux ans, en laissant la part belle aussi, à l'imaginaire. L'ensemble est reproduit au 1/22<sup>ème</sup>. Il est à souligner que de grandes quantités de terre, de gravier et de sable ont été nécessaires pour réaliser le paysage avec agrémentation par des plantes de rocaille. Un grand chantier est en cours, à savoir la pose du ballast sur l'ensemble du réseau, ainsi que la réalisation de la gare de triage de Molsheim. Réalisations uniques dans la région, le réseau a déjà enchanté de nombreux visiteurs de tous âges. C'est un spectacle merveilleux, rappelant certainement



bien des souvenirs à ceux d'entre nous qui ont connu l'époque des trains à vapeur.

Si vous avez envie de passer un moment agréable et convivial, venez visiter le Train de Jardin «S'MOLSEMER BAHNELE», cour intérieure de l'Hôpital de Molsheim, accès par la cour des Chartreux «face au musée». L'entrée est gratuite. Il circule tous les samedis après-midi de 14h à 17h ainsi que les jours fériés du 2 avril à la fin décembre (y compris les 3 dimanches

avant Noël). Par ailleurs, des journées portes ouvertes seront organisées les 18 et 19 juin 2005. Les amateurs ou autres passionnés qui voudraient se joindre à cette aventure sont les bienvenus !

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez téléphoner au responsable :

Robert LAPP au 03.88.04.86.71 - ou au 03.88.87.53.57, avenue de la Gare, 67120 Molsheim

Catherine PETER

[ Fleurissement ]

# Des maisons qui s'embellissent

« Si chaque homme, chaque jour, jetait une fleur sur le chemin de son prochain, les routes de la terre seraient plus agréables », proverbe chinois.

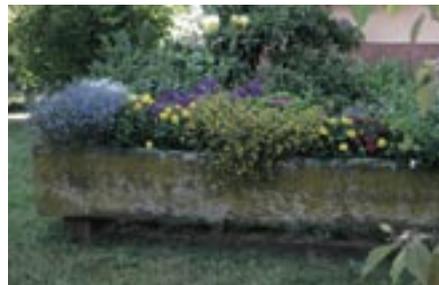


**D**u goût, quelques efforts... et beaucoup de plaisir ! Voilà les ingrédients pour un fleurissement réussi. Vous habitez une maison, vous vivez dans un immeuble ? Cette année, exprimez-vous : trouvez de nouvelles idées. Osez les mélanges de couleurs, mettez à l'honneur un fleurissement plus original et créez ainsi un cadre de vie qui répond à vos aspirations. Planter une fleur, c'est faire de votre habitat un endroit unique, en harmonie avec vos envies.

## Quelques conseils

Le fleurissement est une création, une démarche globale pour laquelle votre habitat sert de toile de fond et, comme pour toute création, il faut respecter certaines règles de base :  
- Veiller à l'harmonie de tous les éléments de votre espace, (habitat et jardin).

- Mettre en valeur un beau contenant (bac à fleurs, objet ancien) ou un endroit précis de votre espace à fleurir, (un mur en pierres de taille, une entrée, une terrasse,...).



- Respecter l'équilibre architectural de votre maison en plaçant les bacs en contrebas des fenêtres ou des balcons.



- Equilibrer et harmoniser formes et couleurs.



**Retenez ce précieux adage : qualité de fleurissement vaut mieux que quantité de fleurs.**

## Immeubles avec balcons : inscription

Depuis peu, les membres du jury remarquent, sur les façades des immeubles, de belles réalisations florales dans les quartiers extra-muros de la ville. Certains balcons individuels sont de véritables jardins suspendus, fournis et colorés à souhait. D'autres, après concertation entre les résidents, se voient – pour la saison estivale – parés de même « robe » fleurie, de laquelle se dégage une belle note d'unité pour l'intégralité de l'immeuble. Mettre un nom sur une maison individuelle est chose aisée, mais trouver les propriétaires de ces balcons fleuris qui méritaient d'être primés fut jusqu'à ce jour, un échec pour le jury. Aussi, nous proposons à toutes les personnes qui souhaitent participer au concours annuel organisé par la Ville de Molsheim, de s'inscrire en remplissant et en nous renvoyant, (pour le 30 juin au plus tard), le formulaire disponible dès maintenant sur le site internet de la ville [www.molsheim.fr](http://www.molsheim.fr) ou à l'accueil de la mairie. Le bulletin d'inscription est à nous retourner à l'adresse suivante : Mairie de Molsheim, cabinet du Maire, 17 Place de l'Hôtel-de-Ville, B.P 25156, 67125 Molsheim Cedex. Nous vous encourageons vivement à vous faire connaître, pour votre plaisir et le nôtre.

Pour conclure, cette citation de Ralph Emerson : « **La Terre rit par ses fleurs** ».

*La Présidente de la Commission de Fleurissement, Brigitte GREMMEL*



[ Bâtiments ]

## Maison des Elèves, c'est parti !

La construction de la Maison des Elèves a démarré.

Après six mois de retard enregistrés sur le calendrier initial, ce chantier a officiellement commencé le 31 janvier. De nombreuses difficultés expliquent le retard de ce projet qui devrait voir le jour pour la fin de l'année 2006. Il a fallu prendre en compte les prescriptions pour la sécurité incendie. Le service d'architecture des bâtiments de France a demandé à la Ville plusieurs modifications d'ordre esthétique. Des études de sol et des fouilles archéologiques ont été réalisées sur le site. Une fois toutes ces conditions remplies, les travaux sur le terrain ont débuté avec comme première étape la réalisation de



fondations spéciales. Dans ce dessin, des colonnes ballastées, fondations spéciales du bâtiment, ont été descendues par poussées statiques dans les sables et graviers compacts à une profondeur variable de 2 à 3 mètres par rapport au terrain naturel. Les fondations étant désormais réalisées, l'entreprise de gros œuvre va désormais s'attaquer à l'édification du bâtiment.

## Maison Multi-Associative, le chantier avance



Le chantier de la Maison Multi-Associative se poursuit. Les travaux de gros œuvre et de charpente sont terminés. Cependant, la pose des tuiles n'est toujours pas réalisée.

L'explication réside en l'absence volontaire sur site de l'entreprise du lot «couvertures en tuiles et zingueries». Afin de remédier à cette situation, les services de la mairie ont engagé les procédures légales requises. Pour l'heure, une solution provisoire a été trouvée pour garantir une étanchéité quasi-totale du bâtiment. Malgré tout, aucun retard n'est encore à déclarer et le chantier devrait être terminé pour le dernier trimestre 2005.

## La Communauté des Communes de la Région de Molsheim-Mutzig déménage

Depuis la fin du mois de janvier, l'administration de la Communauté de Communes a quitté l'annexe de la Mairie de Molsheim pour s'installer dans ses nouveaux locaux au 2 route Ecospace à Molsheim, à côté de l'entreprise Messier-Bugatti.

Le bâtiment, réalisé par le cabinet d'architecture Schweitzer et Associés de Strasbourg, accueille, sur 1000 m<sup>2</sup> les services de la Communauté de Communes et une antenne territoriale du S.D.E.A. Le regroupement des deux structures dans un même lieu permettra notamment d'offrir aux usagers « un guichet unique » pour les questions d'assainissement et d'eau potable. Deux grandes salles de réunion situées au rez-de-chaussée sont dédiées aux commissions et conseils de l'intercommunalité mais aussi à des réunions et manifestations économiques et touristiques.



[ Voiries, par Steve Scheuer ]

## Aménagement de la rue Ettore Bugatti et de la rue de la Poudrière

Les travaux de rénovation du réseau d'eau potable, entrepris rue Ettore Bugatti, ont pris fin en novembre dernier et les branchements des particuliers rue de la Poudrière ont été remplacés en janvier par le SDEA. Les excavations, indispensables dans le cadre de ces travaux, ont sévèrement abîmé les chaussées et les trottoirs des zones concernées. De plus, en raison de conditions météorologiques difficiles, le SDEA n'a pu faire combler les trous par la pose d'un revêtement bicouche provisoire. Le regarnissage en gravier, réalisé par la suite, n'a pas résisté au trafic et aux intempéries. La Ville s'est donc trouvée dans l'obligation de demander à l'entreprise Deni-Legoll, titulaire des travaux de voirie, de veiller à maintenir carrossables les secteurs non encore rénovés, jusqu'à la fin du chantier. Le chantier, débuté à la mi-février route de Mutzig, se décompose en trois tronçons : le premier con-



cerne la partie de la rue Ettore Bugatti située entre la route de Mutzig et la rue de la Poudrière, le deuxième s'étend de la rue de la Poudrière à la rue des Vignes et le troisième de la rue des Vignes à la rue de Saverne. Les travaux, qui permettront d'améliorer l'assainissement pluvial, constituent une véritable mise en valeur du secteur. En effet, à la rénovation de la couche de fondation des voiries s'ajoute le remplacement des bordures de trottoirs. Enfin, des matériaux enrobés seront tirés sur les trottoirs et la chaussée après la mise en place d'éléments de sécurité (ralentisseurs, îlots).

## Aménagement de la rue des Etangs et de la rue Jules César

Les travaux entrepris à la fin de l'année dernière sont en cours d'achèvement. L'assainissement pluvial a été réalisé, les bordures de trottoirs et les caniveaux posés. Un giratoire a été aménagé à l'intersection des deux rues.



La prochaine étape consiste en la pose du revêtement en matériaux enrobés sur les trottoirs et sur la chaussée. Ces travaux seront complétés par le renforcement de l'éclairage public rue Jules César (installation de trois nouvelles lampes) et la mise en terre de sept tilleuls qui ont été implantés en tenant compte des différents accès aux propriétés riveraines.

Le chantier de voirie a été réalisé par l'entreprise Denni-Legoll de Griesheim-près-Molsheim pour un montant de 230.000 euros.



## Aménagement d'un chemin d'accès route industrielle de la Hardt



Un revêtement bicouche a été appliqué sur le chemin qui conduit au garage Benjamin, au grenier d'Olivier et au centre culturel turc au mois de novembre, afin d'améliorer sa viabilité. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Eurovia pour un montant de 15.000 euros.

## Pavage de la rue de l'Eglise et de la rue des Serruriers



**A** lors que le renforcement des réseaux d'assainissement et d'eau potable a pris fin au mois de décembre, la rue de l'Eglise dispose à présent d'un revêtement de chaussée en pavés de granit. Ces travaux de pavage se sont terminés au début du mois de mars. Le chantier a été assuré par l'entreprise Euro-

via de Molsheim pour un montant de 120.000 euros.

Par ailleurs les travaux de voirie, rue des Serruriers, sont d'ores et déjà bouclés ; le réseau d'eau potable a été renforcé et la chaussée revêtue de pavés de granit. Le chantier a été réalisé par l'entreprise Colas d'Obernai pour un montant de 20.000 euros.

[ Places de stationnement ]

# Le stationnement des personnes handicapées

A Molsheim, comme dans la plupart des villes, le nombre de places de stationnement paraît toujours insuffisant, surtout dans le centre ville.



Chacun veut trouver un emplacement au plus près, pour éviter le plus possible de marcher. Ceci est également vrai pour les personnes handicapées physique, mais dans leur cas cela est particulièrement justifié.

Aussi, la municipalité a-t-elle prévu, dans le cadre des dispositions réglementaires, un certain nombre d'emplacements pour cette caté-

gorie d'utilisateurs, en proportion des besoins. A Molsheim, sur un total de 1.100 emplacements, 34, soit à peine 3 %, sont des emplacements «Grands Invalides» (GIG – GIC). Ils sont répartis harmonieusement dans les différents quartiers de la Ville et ne devraient pas gêner outre mesure les autres automobilistes.

Hélas, régulièrement, la police constate le non-respect des dispositions,

ce qui se traduit par des verbalisations, malheureusement en trop grand nombre. A ce titre, il est rappelé que le stationnement sur les emplacements GIG-GIC nécessite le macaron adéquat déposé visiblement à l'intérieur de la voiture. Il ne suffit pas d'être invalide pour bénéficier de la mesure, mais il faut impérativement détenir le macaron qui peut être demandé auprès des services de la D.D.A.S.S. Par ailleurs, lorsque les emplacements sont payants, la taxe doit être acquittée, le macaron n'exonérant nullement des droits de stationnement en vigueur.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que l'occupation illicite d'un de ces emplacements constitue une contravention de 4<sup>ème</sup> classe qui pourra coûter au contrevenant, en cas de constatation, la somme non négligeable de 135 euros.

Pour toutes ces raisons, il est fait appel à l'esprit civique de chacun afin d'avoir un peu plus d'égard envers les personnes qui ont eu un peu moins de chance dans leur vie.

Fernand MEHL

[ Infos Ville ]

## La Municipalité distingue ses agents

À l'occasion de la fête de Noël de l'Amicale du personnel qui s'est déroulée le samedi 12 décembre 2004, le Maire, assisté de ses adjoints, a procédé à la remise des médailles d'honneur régionales, départementales et communales du travail à neuf agents de la ville de Molsheim :

**MEDAILLE «VERMEIL» 30 ANS**

- Mme Béatrice ARENTSEN  
Adjoint Administratif Principal  
2ème classe  
Entrée en Mairie le 4 juillet 1969

**MEDAILLE «ARGENT» 20 ANS**

- Mme Martine BARTHEL  
Adjoint Administratif Principal  
2ème classe  
Entrée en Mairie le 1er juin 1984  
- Mme Nathalie BOISARD  
Agent Administratif  
Entrée en Mairie le 1er novembre 1983  
- Mlle Marie-Madeleine GERBER

Agent Territorial Spécialisé des  
Ecoles Maternelles de 2ème classe  
Entrée en Mairie le 18 avril 1983

- Mr Marcel GODEL  
Chef de Police Municipale  
Entré en Mairie le 1er janvier 1985

- Mr Eric REYMANN  
Agent Technique en Chef  
Entré en Mairie le 1er septembre 1984

- Mr Roland STAEBLER  
Agent d'Entretien Qualifié  
Entré en Mairie le 1er septembre 1984

- Mr Gérard HAUSSER  
Agent Technique en Chef  
Entré en Mairie le 1er juillet 1983

- Mme Suzanne MATHEVOT  
Assistante Maternelle  
Entrée au C.C.A.S. le 2 novembre 1983



**Dans ce numéro , retrouvez les carnets rose et blanc pour la période de novembre 2004 à fin janvier 2005.**

[ Carnet Rose ]

**Bienvenue à ...**



**Luka**, fils de Audrey LUPPI et de Patrick STRAUB/ **Jennifer**, fille de Sabine PFAU et de Vincent LAVIGNE/ **Jules**, fils de Virginie KAYSER et de Cyril ROLLING/ **Gaëla**, fille de Véronique FLECKSTEIN et de Dominique KRANTZ/ **Adelio**, fils de Angélique OUKAL et de Rogerio GASPAS DIOGO/ **Noah**, fils de Kiêu NGUYEN et de Xavier GROH/ **Lilly-Rose**, fille de Barbara KOCENKO et de Marc NEFF/ **Typhaine**, fille de Christelle EISENECKER et de Bruno ANCEL/ **Yanis**, fils de Séverine RAVENAUD et de Jean-Marie GAILLEZ/ **Alexis**, fils de Virginie GARNAUD et de Yannick KENTZINGER/ **Zeynep**, fille de Nurcan BAGLICKAK et de Aydin BOLAT/ **Louis**, fils de Anne GASSMANN et de Philippe RUTHMANN/ **Lisa**, fille de Christine THEUNE et de Pascal FLAJOLET/ **Timothée**, fils de Anne-Laure REBIERE et de Stéphane LUTTMANN/ **Amélie**, fille de Carine CHRIST et de Dominique FREY/ **Amel**, fils de Soraya BOUGHALEM et de Youcef CHEBAB/ **Joachim**, fils de Carole SALOMON et de Franck ZUSATZ/ **Matthéo**, fils de Nathalie NAAL et de Laurent MARTIN/ **Mélissa**, fille de Valérie KANMACHER et de Christophe ORTLIEB/ **Ugur**, fils de Cansever ÖZTORUN et de Serdal GÜNEN/ **Zéphir**, fils de Solange BEAUDET et de Rémi SUBLET/ **Erin**, fille de Natacha SCHWARTZ et de Bertrand GARRE/ **Nathan**, fils de Virginie DART et de Dany SAUTIERE/ **Erwan**, fils de Muriel MEYER et de Nicolas BAUDEL/ **Melik**, fils de Selma ATA et de Menderes ÖZBEL/ **Esteban**, fils de Karima RAGAD et de Frédéric BECUE/ **Zia**, fille de Anne SCHLIENGER et de Luc GOSSMANN



[ Carnet Blanc ]

Tous nos voeux de Bonheur à :

**OUAKAL Anita  
et MUSTAFA Nehat  
le 27 novembre 2004**

**BENMANSOUR Sabah  
et GAG Arnaud  
le 27 novembre 2004**

**DIDELON Stéphanie  
et Sébastien  
WIGISHOFF  
le 24 décembre 2004**

**DELATSCH Josette  
et THOMAS Jean Luc  
le 13 janvier 2005**

**LEPPS Fabienne  
et STIFF Christophe  
le 29 janvier 2005**

INFOS VILLE

**Population de Molsheim : une évolution constante**

L'année 2005 est marquée à Molsheim par le recensement complet de la population qui doit livrer de nombreuses informations sur la ville d'aujourd'hui. Les services de l'état civil tiennent, pour leur part, une comptabilité des événements qui ont marqué l'année. Ainsi pour les douze mois de 2004, 48 couples se sont dits oui en Mairie de Molsheim, alors que 17 couples ont vu leur divorce prononcé. 112 bébés sont nés de parents habitant à Molsheim, sans que pour autant, aucun d'entre eux ne soit physiquement né dans notre cité. 81 concitoyens sont décédés, ce qui génère un solde naturel de 31 personnes. Molsheim est une Ville où la population bouge considérablement, tous



les ans plusieurs dizaines de familles sont amenées à s'installer dans une autre commune. En 2004, 199 familles sont arrivées à Molsheim, représentant 783 personnes, soit près de 8 % de la popula-

tion. La population de Molsheim est en constante évolution, ceci est une spécificité des villes moyennes par rapport, naturellement, à l'ensemble des villages dont la population est traditionnellement plus stable.